



Les Verts – Réponse à la consultation sur le projet d’agglomération de deuxième génération (PA2)

Vision

Les Verts partagent les constats du PA2 et soutiennent sa vision pour l’avenir : notre canton doit se positionner face aux autres agglomérations suisses en développant les synergies entre ses villes tout en gardant à l’esprit que sa croissance démographique va rester modeste ces prochaines années. **Densification, développement des transports publics et de la mobilité douce, préservation du paysage : autant d’objectifs qui tiennent à cœur aux Verts et dans lesquels ils se retrouvent.**

Urbanisation

La stratégie d’urbanisation prônée par le PA2 satisfait les Verts.

Cependant, ils émettent quelques doutes quant aux réelles intentions du canton face au **développement des pôles économiques**. Effectivement, les récentes annonces d’implantation d’entreprises majeures hors pôle fait douter du poids réel de la stratégie par rapport aux prises de décision au cas par cas. De plus, la diversification économique, bien que mentionnée, n’est pas suffisamment développée. La très forte composante industrielle et exportatrice de notre économie rend notre canton vulnérable vis-à-vis de la conjoncture internationale. Certains économistes qualifient la situation actuelle de « bulle horlogère » : une crise de l’ampleur de celle que nous avons connue à la fin des années 70 n’est donc pas impossible. La diversification du tissu économique doit donc rester une priorité et elle pourrait par exemple se traduire par l’ajout d’un objectif de **mixité économique** pour chaque pôle.

En outre, le PA2 ne mentionne que très peu les aspects patrimoniaux présents dans notre canton. Le canton de Neuchâtel est un des rares (avec Berne) à avoir deux sites reconnus comme **patrimoine mondial**, leur mise en valeur et leur conservation devraient être abordées dans ce document selon les Verts.

Transports

Le PA2 devrait mieux mettre en évidence les risques de **saturation des infrastructures routières** à moyen terme (horizon 2020-30), en particulier au niveau des entrées de villes¹. D’autres agglomérations, comme Genève ou Lausanne, doivent vivre aujourd’hui avec le fait qu’elles n’ont pas su anticiper l’augmentation du TIM. Le canton doit donc se doter d’infrastructures de transports publics et d’un cadre pour la mobilité douce qui permettent un réel transfert modal, mais **une explosion générale de la mobilité doit à tout prix être évitée**. Sur ces aspects, le PA2 aurait dû mettre plus l’accent sur les mesures qui devront être prises à court et moyen terme en cas de refus du financement de la H20 vers lequel les chambres fédérales se dirigent indéniablement.

Concernant la H18, les Verts s’opposent à son classement en priorité A. **Ce projet ambitieux est précipité** selon eux et ne permettra pas de régler les gros problèmes de circulation au centre-ville de la Chaux-de-Fonds. Les Verts estiment que les mesures favorisant les transports publics et la mobilité douces doivent avoir la priorité sur la création de nouvelles infrastructures routières.

Les Verts aimeraient également voir inscrit dans le PA2 que la coordination des transports publics cantonaux dans le cadre du RER neuchâtelois inclura les **cars postaux** et pas seulement les liaisons CFF et TN/TRN. Ils sont également inquiets du financement de la

¹ A cet égard, un doublement du tunnel routier sous la Vue-de-Alpes serait par exemple catastrophique.



refonte du système de bus au Val-de-Ruz. Si la zone se situe hors de l'agglomération, sa population travaille souvent dans les villes, ce qui implique donc un grand potentiel de véhicules privés devant se rendre dans l'agglomération. A ce titre, le bon raccordement en TP de cette zone devrait figurer dans le PA2.

Pour finir, les Verts ne sont pas satisfaits des mesures préconisées dans le cadre de la mobilité douce. Le PA2 ne propose que des interventions ponctuelles et omet une vision d'ensemble pour ce type de mobilité dont le potentiel est totalement sous-évalué. La multiplication des deux-roues électriques permet par exemple de surpasser le problème de la forte déclivité de nos villes. **Un réseau cohérent de pistes cyclables et d'itinéraires piétonniers pour chaque ville doit être proposé et mis en place rapidement.** Des rues actuellement dédiées au trafic motorisé doivent également être entièrement dévolue à la mobilité douce (éventuellement couplée avec les TP) afin d'offrir une véritable alternative aux piétons et cyclistes.

Volet transfrontalier

Le volet transfrontalier revêt une importance particulière aux yeux des Verts, car la liaison en transports publics avec la France est une des composantes essentielles pour assurer une meilleure qualité de vie dans les villes des Montagnes. **Le PA2 aurait dû mieux chiffrer les coûts liés à la rénovation et à l'électrification de la ligne en direction de Morteau pour qu'un financement puisse concrètement être demandé à la Confédération.** Des solutions transitoires devraient également être imaginée, même si elles demandent des ressources financières. La situation n'est plus acceptable et le désir de développer de nouveaux pôles économiques ne fera qu'augmenter le trafic motorisé qui est déjà à un niveau catastrophique.

Paysage

Les Verts estiment que le volet paysage du PA2 est satisfaisant, notamment grâce à la densification souhaitée des zones urbaines ainsi qu'au report modal voulu sur les transports publics et la mobilité douce. Cependant, ils souhaitent rappeler que **les zones « naturelles » ne doivent pas prioritairement servir aux loisirs**, car elles sont avant tout des refuges pour la biodiversité, au même titre que des surfaces agricoles intégrées dans des réseaux écologiques.

Gouvernance

Les Verts déplorent le retrait du canton de l'association RUN et demandent **sa réintégration immédiate**. Il n'est pas envisageable pour eux que le canton continue à assurer la mise en œuvre du PA sans faire partie de l'association. Les Verts aimeraient également que le BAR soit mentionné et que ses compétences soient listées dans le PA2.

Des paroles aux actes !

Le PA2 contient des données intéressantes sur la situation cantonale et son avenir. A l'exception des mesures concrètes pour lesquelles un financement de la Confédération est demandé, il semble aux Verts que les collectivités publiques ne sont pas suffisamment proactives. Elles devraient mettre en œuvre des mesures législatives ou règlementaires contraignantes pour accompagner les investissements, sans quoi, ils n'auront qu'un impact limité.

Les Verts demandent donc aux communes et à l'Etat de mettre en œuvre une série de règlement ou législation accompagnant le PA2 sur les points suivants :

- Un **moratoire** sur le développement des centres commerciaux périurbains.



- Une législation cantonale qui restreigne le **parcage gratuit et illimité** au sein de l'agglomération (pour les non-bordiers).
- Une protection efficace de la **zone agricole**.
- Des outils et des moyens pour développer la **mobilité douce** (le refus de la pétition Pro-Vélo par le Conseil d'Etat est symptomatique de l'absence de volonté manifeste dans ce sens).
- **Une limitation des places de parcs** pour les entreprises.
- L'introduction d'une série de règles et de taxes qui fassent moins dépendre la **gestion des zones à bâtir** de la bonne volonté d'une poignée de propriétaire.

Remarques additionnelles

Un soin particulier doit être apporté à la gestion des transports publics dans nos trois villes. La fusion des TN et des TRN est une bonne nouvelle, mais elle doit s'accompagner d'une nouvelle manière d'aborder les relations avec les citoyennes et citoyens qui utilisent les TP. Les deux compagnies de transport estiment encore trop souvent que la clientèle est formée d'usagers captifs, alors même que ce sont des clients qu'il faut choyer (le fiasco des panneaux d'affichage des horaires est spécialement représentatif, tout comme la problématique des distributeurs à billet présents un arrêt sur deux à la Chaux-de-Fonds).